

Séance du 28 novembre 2016

Hommages

Le Bourgmestre a appelé l'assemblée à respecter une minute de silence suite au décès de Omer TILQUIN et de Monseigneur Hermann MIKUS (voir ci-contre).

Vitesse à la chaussée de Soignies

Suite à la demande de riverains constatant la vitesse excessive des véhicules sur une portion de la chaussée de Soignies - voirie régionale et non communale, le Conseil communal avait adopté, avec l'aval du Groupe Circulation, un règlement complémentaire y limitant la vitesse à 70 km/h. Le Bourgmestre a déploré que le Ministre wallon des Travaux publics ait transmis son désaccord quant à cette décision, arguant notamment du remplacement du revêtement glissant début 2017 et du renforcement de la signalisation déjà opéré.

Académie

Les élus ont approuvé les conditions et le mode de passation du marché de services concernant la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du bâtiment sis av. Albert et Elisabeth, 8-10 pour l'installation de l'Académie (164.560 € TVAC).

Mise en place d'un SUL aux bd des Archers et des Arbalétriers

A l'initiative du projet, le Conseil a émis un avis favorable à la demande du SPW concernant l'aménagement d'un sens unique limité (SUL) aux bd des Archers et des Arbalétriers, sous réserve que le projet prenne en compte le SUL instauré à la rue de Bruxelles. Le Bourgmestre Pierre HUART a insisté sur la nécessité d'avoir une situation claire pour les cyclistes.

Finances

Pour l'exercice d'imposition 2017, il est établi 2.200 centimes additionnels au précompte immobilier et une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques de 7 %.

Travaux

Le Conseil a approuvé l'avenant n°2 du chantier de la rénovation des 24 pas pour un montant de 17.787,00 € TVAC et la prolongation des travaux de 10 jours ouvrables. Il en est de même pour l'avenant n°2 de la rénovation de l'église St-Rémi de Baulers pour un montant de 14.452,78 € TVAC et la prolongation des travaux de 10 jours ouvrables.

Circulation à la chaussée de Charleroi

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) a attiré l'attention des édiles sur l'augmentation significative et la vitesse excessive de poids lourds empruntant cette voirie menant pourtant au centre-ville. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que nombre de ces conducteurs suivent ce trajet en se basant sur un GPS classique, alors que des GPS spécifiques indiquant les voies principales pour ce type de véhicule existent, mais sont plus onéreux. Il a aussi précisé la démarche proactive du service communal de la Mobilité qui contacte les sociétés proposant ces équipements pour les sensibiliser à la problématique des poids lourds.

Maison d'accueil Les Bengalis

Marie-Thérèse BOTTE a demandé l'évolution de ce dossier. Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, a expliqué que la parcelle actuelle sera réaménagée de manière à créer une voirie publique pour desservir une zone à urbaniser par le Roman Païs, le CPAS et la Société wallonne du logement. La crèche sera démolie et devra être réimplantée dans le projet à venir ; dans l'attente, le Roman Païs s'engage à relocaliser la crèche dans une maison mise à disposition. La nouvelle crèche communale comptera 25 lits et non plus 18 lits.

Location des salles paroissiales

Au vu de l'intérêt général de certains événements y étant organisés, Marie-Thérèse BOTTE propose que la réglementation de ces locations soit adaptée. Colette DELMOTTE a répondu qu'une démarche de sensibilisation auprès des fabriques d'église est en cours.

Abribus sur la Grand-Place

Le Conseiller Etienne LAURENT (cdH) s'est enquis de l'avancement du projet d'installation d'abribus sur la Grand-Place. L'Echevine en titre Valérie DE BUE (LB) a expliqué que deux abribus sont bien prévus dans la concession Clear Channel mais que leur installation est liée au règlement du litige opposant la Ville, la société adjudicataire et l'auteur de projet de la rénovation de la Grand-Place. L'Echevin des Travaux a.i. Philippe BOUFFIOUX (LB) a expliqué que l'expert judiciaire devrait terminer son travail dans quelque temps, le dossier est donc en cours. Le Conseiller a insisté pour qu'une solution - même temporaire - soit trouvée rapidement.